

La protection juridique des majeurs

La protection juridique des majeurs a été réformée par la loi du 5 mars 2007 et l'ordonnance du 11 mars 2020. Pourtant cette loi reste fort méconnue des personnes susceptibles d'en bénéficier mais aussi des professionnels des établissements médico-sociaux, sociaux et sanitaires chargés d'informer les personnes accueillies sur leurs droits. Cette formation vous permet de découvrir l'essentiel de cette loi et ses applications concrètes dans votre secteur d'activité.

Objectifs

- Comprendre les différentes mesures de protection des majeurs
- Savoir informer et renseigner les usagers et leur famille sur ces mesures
- Intégrer les conséquences de ces régimes de protection dans la prise en charge des personnes protégées
- Identifier le rôle et les obligations du mandataire judiciaire au sein de sa structure

| Public & Prérequis | Durée conseillée | Intervenants |
|---|------------------|------------------------|
| Professionnel en charge de l'accueil et de la prise en charge des usagers (directeur, médecin, cadre de santé, assistante sociale, ...) - Aucun prérequis | 1 jour | Juriste en droit privé |

Eléments de contenu

Histoire et éthique de la protection des majeurs

- Du régime de 1968 à celui de la réforme du 5 mars 2007
- Ordonnance du 11 mars 2020
- Ethique et protection des adultes

La rénovation des régimes de protection : transparence et adaptation

- Une protection accrue de la personne : information, audition, subsidiarité, proportionnalité, révision, ...
- Les dispositifs de protection : la sauvegarde de justice, la curatelle, la tutelle, l'accompagnement social personnalisé et l'accompagnement judiciaire
- Les procédures de la protection : repères pratiques
- Le mandataire judiciaire à la protection des personnes : professionnalisation et responsabilité de ce nouvel acteur
- Le contrôle des mesures de protection : révision périodique, le rapport des actes, le contrôle des comptes

Favoriser l'anticipation et le place de la famille

- Le mandat de protection future : le primat de l'anticipation des volontés de la personne
- La personne de confiance : la protection du patient
- Préférence à la protection juridique au sein des familles

Techniques & Outils pédagogiques

- Apports conceptuels et méthodologiques courts appuyés par diaporama
- Etudes de cas
- Jeu pédagogique « Maj' est protégée »©
- Travaux en sous-groupes sur les procédures et outils d'information des usagers

Les + de la formation

- L'essentiel à retenir vous est fléché au moyen d'une carte mentale et d'une liste de messages clés.
- Bénéficiez d'un accès pendant 4 ans à un mur web de ressources très complet (diaporama, vidéos, outils, publications, ...) et mis à jour régulièrement.
- Infographies et outils d'aide à la communication avec les usagers sur leurs droits
- Appropriation par le jeu des droits des usagers dans les situations du quotidien et repérage par les apprenants des pratiques professionnelles respectueuses de ces droits
- Mémorisation sous forme d'anecdotes de situations réelles empruntées à la jurisprudence et au vécu professionnel

Tarif

[Nous consulter](#)